

ABONNEMENT.

SAUMUR. — 30 fr. — 16 — 8 — Poste: 95 fr. — 18 — 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 JUILLET 1886

La République.... prussienne

La France s'éloigne chaque jour davantage de la République.

La Russie a refusé l'ambassadeur de la République.

L'Autriche a vu son empereur — chose sans précédent — faire une visite à M. Foucher de Careil qui, à la suite du vote de la loi d'expulsion, avait donné sa démission d'ambassadeur de la République.

L'Italie boude le gouvernement de la République.

L'Europe ne cesse d'infliger des camouflets à la politique de la République. Oui, mais en revanche la République possède un protecteur zélé, un ami dévoué: M. de Bismarck.

Le Standard le constate: « Les républicains, dit-il, n'ont qu'un seul ami sur le continent et c'est le prince de Bismarck. Il veut du bien à la République, plus cordialement que jamais, maintenant qu'elle cause à la France de nouvelles dissensions à l'intérieur et affaiblit sérieusement son influence au dehors. »

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Les dieux qui ont valu ce bienfait à la République s'appellent très laïquement Jules Ferry, Freycinet, Brisson, Sarrien, Goblet, Boulanger, Clémenceau, Ranc, Spuller, Floquet, Camille Pelletan, etc., etc. Il y en a toute une pléiade, toute une légion, tout un olympé.

Autrefois on disait: Dieu protège la France. On dit aujourd'hui: Bismarck protège la République.

Le bismarckien Allgemane zeitung écrivait récemment:

« L'avènement des d'Orléans est certain. En Allemagne, nous n'avons pas à nous féliciter d'une restauration monarchique. »

Et le non moins bismarckien Tageblatt ajoutait:

« Nous autres Allemands, nous ne pouvons que souhaiter de voir les d'Orléans éloignés du trône. »

C'est pour empêcher la restauration monarchique, c'est pour éloigner les d'Orléans du trône, c'est pour donner satisfaction aux vœux de l'Allemagne, c'est pour faire plaisir à leur « seul ami » M. de Bismarck, que les républicains ont chassé nos Princes de l'armée et du territoire français.

« Débarrassons-nous de ce qui gêne notre République et notre ami Bismarck », ont-ils dit. Ils s'en sont débarrassés.

Où du moins ils le croient; mais l'ami Bismarck, plus incrédule, ne partage pas tout-à-fait leur opinion.

« La question est de savoir, dit mélancoquement le Tageblatt, si l'expulsion des Princes préservera la République. »

Ah! non, la question n'est pas de savoir cela. La question est toute résolue. Il faut que l'ami Bismarck en prenne son parti; en dépit de l'expulsion des Princes, la République est flambée.

Oui, la République dite française a beau être prussienne, elle a beau cacher son bonnet rouge sous un casque à pointe, elle a beau se couvrir de la glorieuse amitié du conquérant de l'Alsace-Lorraine: « l'avènement des d'Orléans est certain. »

« Républicains, gémissiez; gémissiez, ô Allemands! »

J. DE GOT.

CE QUE LA CHAMBRE A FAIT

La majorité républicaine de la Chambre des députés a bien mérité du pays.

Nous recommandons son œuvre aux électeurs du 1<sup>er</sup> août.

La session a duré six mois.

On s'est d'abord croisé les bras pendant soixante jours.

En face du nouveau cabinet, les groupes de la gauche étaient indécis.

Les opportunistes boudaient, les radicaux montraient de la défiance.

Enfin la machine parlementaire se remua allant au hasard des journées.

Pour émousser cette majorité abrutie, le gouvernement ferma les églises, prit des chapelles d'assaut, assassina des femmes coupables de dévotion.

La majorité applaudit à ces exercices d'une administration qui s'essayait.

L'enthousiasme républicain grandit en voyant le gouvernement déployer la plus grande indulgence à l'égard des socialistes de Decazeville et ordonner qu'on enterrât clandestinement, comme un criminel, l'infortuné Watrin.

Afin de reconforter l'opinion, la Chambre a voté de nouvelles concessions à la bande de communards qui siège à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Et le Sénat, cette loque républicaine, a répondu amen.

Après cela les républicains ont été pris de la folie de l'expulsion des princes.

Résumons:

Attentats à la liberté de conscience; encouragements donnés aux socialistes révolutionnaires; attentats à la liberté des citoyens. — Voilà les actes du gouvernement et de la majorité, actes de haine, actes de tyrannie.

Quant à la réforme économique, on l'a remplacée par un emprunt de quinze cents millions.

Quant à la loi militaire et aux autres réformes utiles, la majorité a pensé que rien ne pressait, et elle les a ajournées. Elle a même refusé d'examiner les réformes promises à l'agriculture dans les programmes électoraux de septembre 1885.

Messieurs les députés républicains vont prendre quatre mois de vacances, et que feront-ils pendant ces quatre mois? Ils espionneront les malheureux fonctionnaires et réclameront l'épuration de ceux qui ne se précipiteront pas pour lécher la poussière de leurs souliers.

O électeurs, vous laisserez-vous entortiller de nouveau par des charlatans de cette espèce?

LA PROPRIÉTÉ DU GRADE

On lit dans le *Matin*, journal indépendant:

« Sans vouloir discuter ici la question des princes ni dans son principe, ni dans ses conséquences, qu'il nous soit permis de rectifier un point de doctrine militaire que les débats du Parlement ont laissés dans l'ombre. » C'est celui de la propriété du grade.

« Au cours de sa réponse, le général Boulanger a très sérieusement affirmé que les règlements militaires n'autorisaient pas, même en temps de guerre et devant l'ennemi, un avancement aussi rapide que celui qui fut accordé au duc d'Aumale et au prince Murat. »

« C'est là une erreur absolue et contre laquelle, dans l'intérêt de notre armée, il est du devoir des écrivains spécialistes de protester. »

« Sans remonter aux traditions de la première République et du premier Empire, il a toujours été admis que, en temps de guerre, des avancements exceptionnels pouvaient très légitimement récompenser des services exceptionnels. »

« On a vu, pendant la guerre de Crimée, de simples capitaines, tels que M. Lacroix, revenir colonels en moins de trois ans, sans que personne ait pensé à réclamer; de même, pendant nos désastres de 1870, une quantité d'officiers ont franchi deux ou trois grades en quelques mois, notamment le général Boulanger lui-même. »

« Ce serait vouloir anéantir l'esprit militaire et enlever tout essor à la bravoure individuelle que d'exiger, en présence de l'ennemi, trois ans de présence effectifs sous les drapeaux, pour passer d'un grade au supérieur, et personne n'y songera jamais. »

« Il a été dit de véritables hérésies dans l'enceinte du Palais-Bourbon, mardi dernier, et nous comptons bien que nos confrères de la presse militaire s'empresseront de remettre les choses sous leur vrai jour. Il y va de l'avenir de notre armée. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

TROISIÈME PARTIE LEQUEL?

XIV

CHATIMENT

« Arrivant au petit hôtel que nous avons décrit, don Ramon donna l'ordre de ne pas déceler: il se repartit tout à l'heure. »

« On lui dit qu'un homme était là qui l'attendait. — Quel homme? — Inconnu. — Pourquoi l'attendait-il? — Il prétendait avoir rendez-vous avec moi... il s'était imposé de force... une sorte de... probablement. »

« Dès le maître y arrivait, franchissant d'un pas rapide les degrés du porche. Il regarda. Personne. Le mystérieux visiteur s'était impatienté d'attendre, et avait disparu. »

Telle fut du moins l'impression. « S'il se repré-

sente, conclut d'Avila, je n'y suis pas... ni pour lui ni pour personne... Vous entendez, je m'enferme. »

Et sans se préoccuper davantage de cet incident, après avoir souligné ce dernier mot d'une façon toute particulière, il monta rapidement au premier étage, escorté toujours par le Louveteau qui marchait sur ses talons.

Ils traversèrent ainsi l'antichambre, un petit salon, la chambre à coucher; ils pénétrèrent au delà dans un vaste cabinet de travail situé sur les derrières de la maison, car on n'y entendait aucun des bruits du dehors.

Une obscurité presque complète y régnait, à peine éclaircie par un restant de feu brûlant dans l'âtre, par un dernier rayon de soleil se glissant à travers l'interstice des épais rideaux qui masquaient l'unique fenêtre de ce *buen retiro* d'un aspect sinistre.

Notre voyou parisien, si hardi qu'il fût, sentit se refroidir son audace. L'Espagnol l'avait fait passer cette fois devant lui; il venait de refermer derrière eux la porte, mais sans clef, comme la détente d'un ressort secret qui rendit un bruit métallique.

La flamme d'une lampe à gaz brilla tout à coup, rendant visible un vaste bureau de chêne, l'ameublement pareil, des tentures sévères, des armes et des curiosités bizarres.

Déjà les mains févreuses de don Ramon ouvraient des tiroirs, remuaient des papiers, sans

doute compromettants, et qu'il voulait détruire, en toute hâte, avant sa fuite.

Il les enflammait au gaz, il les jetait dans l'âtre en disant à son acolyte:

— Puisque vous avez voulu me suivre, au moins rendez-vous utile et rallumez le feu... Brûlons tout cela!

Dès que l'auto-da-fé fut en train, l'Espagnol s'éloigna, disparaissant par une porte latérale, comme on dit en style de théâtre.

— Je reviens!... Soyez sans crainte!... avait-il murmuré d'un ton railleur, qui ne présageait rien de bon.

Décidément, le malaise d'Alphonse augmentait. Sa proie n'allait-elle pas lui échapper? Un plus redoutable danger ne le menaçait-il pas?

Penché vers la cheminée, car l'ascendant du maître l'avait réduit à l'obéissance, il prêtait d'un côté l'oreille afin de se convaincre que celui-ci était toujours là, fourrageant dans la pièce adjacente; de l'autre, il promenait un regard inquiet dans la chambre, afin d'y découvrir une issue par où s'esquiver au besoin.

Tout à coup, comme ses yeux s'arrêtaient vers la fenêtre, les rideaux s'entrouvrirent, démasquant un homme de haute taille et de mine patibulaire que le Louveteau reconnut aussitôt.

C'était le vieux bandit de la carrière, Martin-le-Borgne, surnommé le Meg des Megs, et qui conser-

vait encore, malgré son âge et son apparente maigreur, une force musculaire, une souplesse d'allures qui lui méritaient le terrible honneur d'être classé parmi les héros du bague.

C'était l'ancien forçat, moitié tigre et moitié serpent; c'était évidemment le visiteur annoncé comme s'étant introduit de force jusqu'au vestibule et qu'on n'y avait plus retrouvé, qu'on supposait sorti de la maison.

Il avait pénétré tout au contraire dans les appartements; il s'y cachait et, selon toute probabilité, dans l'intention de quelq mauvais coup.

Tel fut le raisonnement spontané du Louveteau. Il resta bouche bée et retenant un cri de surprise à la vue de cette étrange apparition, qui entra sans bruit dans l'ombre des tentures, un doigt sur les lèvres et clignant de l'œil avec un geste significatif comme pour avertissement:

— As pas peur, petit!... Je suis là!... Nous sommes deux contre un!

D'Avila reparut en ce moment, déjà revêtu d'un costume de voyage et porteur d'une valise à moitié pleine qu'il posa, qu'il rouvrit sur l'angle du bureau, tournant le dos à la fenêtre.

Sans rien dire, sans paraître même se soucier de la présence d'Alphonse, il complétait précipitamment son bagage.

Celui-ci reprenait une certaine assurance; il dit tout à coup:



Que dirait M. Grévy, si, à l'expiration de ses pouvoirs présidentiels, on lui retirait le grand-cordon de la Légion d'honneur, qui lui a été conféré lors de son élection à la Présidence, bien qu'il ne fût ni grand-officier, ni commandeur, ni officier, ni même chevalier, et par le seul fait qu'il était chef de l'Etat?

M. Grévy protesterait et se laisserait expulser, sans doute, plutôt que d'acquiescer à sa dépossession, et il aurait raison.

Or, n'est-ce pas le même cas, et un cas plus grave que celui dont les républicains ont fait leur grand cheval de bataille contre le duc d'Aumale? Le duc d'Aumale, disent-ils, a été nommé général parce qu'il était prince. Le duc d'Aumale n'a pas été d'emblée nommé général, comme M. Grévy a d'emblée été fait grand-cordon de la Légion d'honneur: il a suivi tous les degrés de la hiérarchie militaire.

M. Grévy se trouve donc dans une situation plus privilégiée que celle que les républicains attribuent au duc d'Aumale.

Et, d'autre part:

« Le prince Murat a été nommé chef de bataillon au bout de quinze mois de grade; or même en campagne, un tel avancement est impossible. On ne pouvait donc violer la loi d'une façon plus évidente. »

Telles sont les propres paroles de M. le général Boulanger, au courant de la discussion des lois d'exception.

Eh bien! le ministre de la guerre s'est trompé en déclarant un tel avancement impossible, car il en existe d'autres exemples dans l'armée.

Ainsi M. Riu, actuellement général commandant la 48<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Blois, nommé capitaine le 15 octobre 1869, est passé chef de bataillon le 7 novembre 1870 (soit: un an et vingt-trois jours de grade) et moins d'un an plus tard, le 16 septembre 1871, le même officier devenait lieutenant-colonel.

Il est vrai que le général Riu était un des intimes de Gambetta, et que l'amitié des grands hommes a toujours passé pour un bienfait des dieux!

Mais que dirait le général Riu si on lui retirait son grade sous prétexte qu'il a été l'objet d'un avancement impossible?

## LA CROIX ET L'ÉPÉE

Jadis, dit le *Moniteur*, quand un chevalier marchait au combat, quand, entouré d'ennemis, il se voyait en un péril mortel, il baisait pieusement la croix formée par la garde de son épée; et son cœur puisait dans cet embrassement le courage qu'il lui fallait pour triompher, ou une consolation suprême, s'il devait succomber.

C'est cette antique alliance de la croix et de l'épée que nos républicains ont voulu rompre, c'est cette indissoluble fraternité du symbole de la force morale et du signe de la force matérielle qu'ils ont essayé de détruire: l'armée n'a point paru aux funérailles du cardinal-archevêque de Paris.

Le gouvernement, cédant à une haine mes-

quine et croyant peut-être se venger de l'admirable constance avec laquelle M<sup>rs</sup> Guibert avait défendu contre eux les droits de la religion, ils ont refusé au premier prêtre de l'Eglise de France les honneurs militaires.

Nous ne nierons pas que cette décision des conseillers de M. Grévy n'ait contristé un certain nombre d'âmes chrétiennes.

Au risque de combler de joie les ennemis du catholicisme, nous conviendrons franchement que nous avons regretté de ne point voir, en ce jour funèbre, les drapeaux de notre armée s'unir, voilés de crêpes, aux étendards de l'Eglise.

Il aurait dû être permis aux défenseurs de la patrie et de l'honneur national, aux braves soldats qui viennent de montrer encore tant d'héroïques vertus, de marcher derrière le cercueil de ce soldat de la foi.

Et ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous avons constaté leur absence.

Que les républicains, donc, soient contents. Mais, s'ils ont cru, en dépouillant les funérailles de M<sup>rs</sup> Guibert de tout appareil militaire, leur enlever quelque chose de leur grandeur et de leur majesté, ils se sont étrangement trompés.

A défaut d'uniformes éclatants, à défaut de cuirasses étincelant au soleil, ces obsèques ont offert un spectacle qui, bien que moins brillant, était peut-être encore plus imposant et en tout cas plus rare:

Celui du recueillement et de l'émotion de toute cette population parisienne, ordinairement si distraite et si frivole.

Celui de la douleur sincère et profonde peinte sur tous les visages de ceux qui étaient venus saluer une dernière fois ce père des pauvres, ce pasteur des âmes.

Les républicains se piquent d'enterrer pompeusement leurs morts; mais qu'ils comparent leurs cérémonies funèbres aux nôtres!

Certes, l'appareil civil et militaire n'a point manqué quand ils ont conduit M. Gambetta à sa dernière demeure.

Tous les fonctionnaires en grand costume, toute l'armée de Paris en grand uniforme, avaient été convoqués.

Les panaches flottaient, les épaulettes reluisaient, les canons roulaient sur le pavé, montraient aux spectateurs éblouis leurs gueules de bronze... mais autour de ce superbe cortège le public se bousculait, causait, riait.

Et qu'on nous dise, après cela, lequel a eu de plus belles, de plus dignes, de plus majestueuses funérailles de l'ancien chef du gouvernement de la Défense nationale ou du cardinal-archevêque de Paris!

C'est que tout l'appareil de la puissance matérielle est peu de chose là où fait défaut la grandeur morale, c'est que la croix peut se passer de l'épée, et que l'épée ne peut se passer de la croix.

## INAUGURATION DE LA STATUE DU GÉNÉRAL CHANZY.

Dimanche, à trois heures, la statue du général Chanzy a été inaugurée à Nouart (Ardennes), son pays natal. Nouart est une commune de 600 habitants.

rez d'ici...

— C'est toi qui n'en sortiras pas vivant! l'interrompt l'athlétique forçat qui s'était redressé tout à coup derrière lui, qui venait de le saisir à la gorge entre ses deux longues mains osseuses, velues et musclées comme des griffes de bête fauve.

L'attaque avait été si brusque, la suffocation fut si complète que d'Avila n'eut pas même le temps de jeter un cri. Vainement, il voulut se débattre; l'étrangleur le terrassa, un genou sur sa poitrine, et resserrant davantage les tenailles vivantes qui n'avaient pas lâché leur proie:

— Louveteau, commandait-il en même temps, assieds-toi sur ses jambes, et tiens-lui les deux mains pour qu'il ne bouge plus... J'ai deux mots à lui dire avant qu'il ne crève!

— Ça y est, vieux Martin, répondit Alphonse en s'empressant d'obéir; mais part à deux, cette fois, pour tout de bon, n'est-ce pas, et sans chicane?...

— Parole! répondit l'autre, et tu peux y compter... Je ne trahis pas, moi!... Celui-ci, c'était un traître! Si j'ai vieilli au bagne, si la guillotine fut le tombeau de mon ami le *Lynx*, c'est qu'il nous avait vendus pour s'affranchir lui-même de notre bande... Je l'ai reconnu sous son masque, hier soir, et vous épiais tous les deux... Je l'attendais, et bien que les cent mille balles ne soient pas de refus, ce qu'il me faut à moi, c'est la vengeance!

(A suivre.)

Le ministre de la guerre avait envoyé le commandant Solard, son officier d'ordonnance, pour le représenter à cette cérémonie. Cet officier était arrivé le matin à Stenay. M. le général Mathelin, commandant la 23<sup>e</sup> brigade à Mézières, accompagné du lieutenant Génot, son officier d'ordonnance, était également arrivé.

Le général a prononcé un discours:

« Vous rendez, dit-il, un solennel et éclatant hommage à Chanzy dans le village où il est né; ses camarades du premier âge, les anciens du pays, ont voulu élever un monument impérissable en souvenir de sa gloire. Avant 1870, Chanzy fut un des artisans de notre colonisation africaine; en 1870, ce fut le grand général que vous savez. Après 1870, il fut gouverneur de l'Algérie et habile diplomate; son grand caractère nous vaut ici la présence du représentant de la Russie. (Cris: Vive la Russie! Le général Fredericks salue.) Oui, reprend M. Mathelin, en se tournant vers le général Fredericks, vous ne me démentirez pas, camarades, lorsque j'avancerai que Chanzy s'était acquis la sympathie de l'armée et de la nation russe. »

Le baron Fredericks s'avance vers le général Mathelin, tous deux se serrent les mains. — (Acclamations enthousiastes.)

« Que le souvenir de son inébranlable confiance soit dans nos cœurs, continue l'orateur, cette confiance sera notre force. Les jours de lutte viendront; tous les cœurs français l'espèrent, et avec eux le retour de la fortune; alors ce drapeau que vous serrez, mon général, redeviendra ce qu'il était autrefois, le drapeau de la victoire. »

Le général baron Fredericks, délégué du czar, avec une simplicité éloquent et dans le français le plus pur, dit: « Je suis très honoré de cet accueil; je vous remercie des paroles bienveillantes adressées à la Russie et à mon auguste souverain et bien-aimé maître. Je profite de cette occasion pour évoquer le souvenir d'une page de la vie de Chanzy, c'est que, quand il était ambassadeur en Russie, la droiture de son caractère lui a valu les amitiés du souverain de Russie et de tous ceux qui l'ont approché. Cette solennité aura un écho des plus sympathiques dans mon pays. » (Acclamations enthousiastes: Vive la Russie!)

Une compagnie du 24<sup>e</sup> d'artillerie assistée à la cérémonie, ainsi que tous les officiers des onzièmes batteries des 24<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> régiments d'artillerie en garnison à Stenay. A six heures, après l'inauguration, a eu lieu un banquet.

## Chronique générale.

### LE DUEL LAREINTY-BOULANGER

Samedi, à peine la rencontre du général Boulanger avec M. le baron de Lareinty avait-elle eu lieu que des récits d'une insigne fausseté étaient envoyés aux journaux.

On racontait que le général avait accepté le pistolet, parce qu'il était moins âgé que M. de Lareinty. C'était faux: M. de Lareinty avait demandé l'épée, qui donne toujours un résultat, et le général, en vertu de son droit d'offensé, avait tenu au pistolet.

On ajoutait que le général avait tiré en l'air. C'était également faux; il avait tiré, mais, après avoir raté, son pistolet avait fait long feu. L'accident se trouvait transformé en un acte de générosité.

La vérité est que M. de Lareinty avait tiré obliquement, c'est-à-dire en détournant son arme de la direction du général.

On ne se contentait pas de donner ces fausses nouvelles à la presse. Au cercle militaire, un avis ainsi conçu était affiché:

« MM. les membres du cercle sont informés que, après avoir essuyé le feu de son adversaire, M. le général Boulanger a tiré en l'air. »

Un mensonge pareil placardé dans un cercle qui se trouve sous la dépendance directe du ministre de la guerre!...

C'est, dit le *Soleil*, déloyal et sans excuse.

Donc, répétons-le, le ministre a visé et agi pour tirer son pistolet, qui a raté bêtement. Cette péripétie du duel donne une fin ridicule à ce qui avait pu, un moment, émouvoir les cœurs. Un pistolet qui rate, dans la main d'un ministre de la guerre, c'est grotesque et presque un symbole. M. Clémenceau, qui fait mouvoir ce général de cirque,

fera bien d'y penser. Quant à nous, nous resterons tolet qui rate nous amuse et nous restera.

Une parole prononcée à la Chambre par le général Boulanger mérite d'être relevée. M. le général Boulanger s'est plaint d'une imputation qu'on lui jetait à la tête. Il a ajouté que, « parce qu'il avait été colonel dans le 7<sup>e</sup> corps d'armée, cela ne devait empêcher de remplir aujourd'hui le devoir de ministre de la guerre républicain. M. le général Boulanger s'est mépris sur les imputations qu'on lui jette à la tête. Il ne s'agit pas de l'emploi de colonel dans le 7<sup>e</sup> corps, mais de la personnalité qu'il avait prise vis-à-vis de son général. Or, elle était de notoriété publique dans tout le corps, de même que les propos plus que vifs qu'il tenait à cette époque contre la République. Il est donc qu'en ce moment nul ne prévoyait la grandeur future de M. Clémenceau. »

Nous lisons dans le *Journal du Loiret*:

« Il est parfaitement vrai que le général Boulanger, qui vient de rayer des contrôles de l'armée le nom de son ancien chef, le duc d'Aumale, lui témoignait le dévouement le plus zélé, le plus servile même, quand il était sous ses ordres, à Besançon. Selon un mot d'un bon juge, « on n'avait jamais vu un si plat courtisan que ce général Boulanger. »

« Il faut dire toutefois qu'il y avait à Besançon quelqu'un qui partageait avec M. le duc d'Aumale les soins et les honneurs de cette courtoisie: c'était l'archevêque. »

Lorsque le ministre de la guerre a nommé, l'autre jour, son inconvénient provisoire contre le duc d'Aumale, M. le duc de Martimprey lui a rappelé, à son honneur, son rapide pour ne pas dire scandaleux avancement:

Un officier de l'armée était, en 1870, capitaine et chevalier de la Légion d'honneur. Le 17 juillet 1870, il a été nommé chef de bataillon; le 3 novembre 1870, lieutenant-colonel; le 16 décembre 1870, officier de la Légion d'honneur; le 29 janvier 1871, colonel; le 24 juin 1871, commandeur de la Légion d'honneur.

Ainsi, en moins d'un an, le général Boulanger passait du grade de capitaine à celui de colonel; de chevalier de la Légion d'honneur il devenait commandeur, général, il est vrai, assure qu'il a obtenu chacun de ces grades par une bien méritée promotion. Ce compte, il doit en être criblé.

### CHACUN A SA PLACE!

Un parallèle s'impose entre M. le duc d'Aumale et le président Grévy.

D'un côté, un prince de la maison de France, un descendant de Saint-Louis d'Henri IV, un homme qui a toujours fait ce qu'il a fait et a su imprimer à ses actes de sa vie un cachet d'incomparable grandeur, le vainqueur d'Abd-el-Kader, héros de la Smalah, le gouverneur de l'Algérie et habile de l'Algérie. Après 1848, pendant les années d'exil, une incomparable popularité. En 1873, le grand procès Bezaire prononcé d'une manière qui mérita l'admiration de tous. Le commandement du corps d'armée de Besançon révélant des qualités tellement supérieures que le duc d'Aumale est désigné par le maréchal de Mac-Mahon pour le commandement de l'armée pendant un cas où une guerre viendrait à éclater.

De l'autre côté, un avocat médiocre, le hasard des événements a bissé à ses notions manifestement supérieures à ses mérites, dont les actes sont un perpétuel démenti de ses théories; président sans grandeur d'une République sans grandeur.

D'un côté, la grandeur. De l'autre, la médiocrité.

Voici ce que disait il y a quelques jours dans l'*Autorité*, M. Paul de Cassagnac, sujet de l'expulsion du duc d'Aumale:

« Toute l'armée est frappée dans sa conscience, et atteinte dans la mesure de son honneur par lui arrache ses épaulettes, mais sans pouvoir les tenir. »

« Il ne pouvait rêver ni soulever le départ exécuté dans de plus belles conditions. »

« Nous qui ne sommes pas royalistes... »



pour qui les Princes de la famille royale sont néanmoins les premiers gentilshommes non-seulement de France, mais encore du monde entier, nous saluons en lui, tout à la fois, et le prince et le soldat. — Paul de Cassagnac. »

DEPART DE M. GREVY

Le Président de la République est parti hier matin à 8 h. 55 pour Mont-sous-Vaudrey, avec M<sup>me</sup> Grévy et M. et M<sup>me</sup> Wilson ; le Président a quitté l'Élysée à 8 heures 40, accompagné du général Pittié et du colonel Feyer. Le colonel Cance, commandant militaire de l'Élysée, avait précédé le Président à la gare et l'a accompagné à Mont-sous-Vaudrey.

On lit dans l'Intransigeant : « Personne ne songe plus à abandonner le Tonkin, répètent les journaux opportunistes. Ce à quoi personne ne songe, c'est à recommencer la conquête. Or, tout annonce qu'il va falloir choisir entre le départ ou une guerre nouvelle. »

Dans les derniers jours du mois, Monsieur le Comte de Paris et M<sup>re</sup> le duc de Chartres, accompagnés de leur famille, quitteront Tunbridge-Wells pour aller séjourner pendant un mois dans les Highlands, au nord de l'Ecosse.

M<sup>re</sup> LE DUC D'AUMALE A BRUXELLES

M<sup>re</sup> le duc d'Aumale a reçu, dans ces derniers jours, la visite de nombreux amis venus de France. Dans la société de Bruxelles et dans le monde politique, l'empressement a été unanime et les registres de l'hôtel couvraient chaque jour de signatures.

Le comte de Flandre, frère du roi des Belges, accompagné de son fils aîné le prince Baudouin, est allé souhaiter la bienvenue à son cousin.

Le comte de Flandre a conduit M<sup>re</sup> le duc d'Aumale au château de Lacken, où se trouvent le roi et la famille royale.

L'entrevue a été des plus cordiales. On sait que les meilleures et les plus cordiales relations existent entre le neveu et l'oncle, qui peut être assuré de trouver à Bruxelles le plus respectueux et sympathique accueil.

L'après-midi, le roi et la reine des Belges sont venus rendre visite au duc d'Aumale, à l'hôtel.

Le duc d'Aumale avait revêtu l'uniforme de général.

L'entrevue a duré plus d'une heure. A quatre heures, le duc d'Aumale est sorti en voiture, accompagné du vicomte de Chazelles, du colonel Mottet, du capitaine Quélet et de M. Laugel.

Le soir, il a dîné à l'hôtel. Le prince a déjeuné le lendemain au château de Lacken avec la famille royale.

Le prince part pour Ostende, d'où il doit se rendre à Tunbridge-Wells.

REVUE FINANCIERE.

La liquidation de quinzaine a été accompagnée d'une certaine tension des reports. Temps d'arrêt nos rentes : 3 0/0, 82 90 ; 4 1/2, 110.57. Les obligations Foncières et Communales à lots continuent à voir leurs cours progresser sous l'influence des achats de l'Espagne. La marge à la hausse est encore de 50 à 60 fr. par titre. Actions de la Société Générale se maintient avec beaucoup de fermeté à 455 et 457. Ce titre devrait capitaliser à 5 0/0 et par conséquent être au-dessus de 500.

On cote sur la Société des Dépôts et Comptes courants 600 et 601. Cette société vit tout à fait à l'aise sur la spéculation. Son dividende qui représente 7 0/0 est le produit des opérations nouvelles et excellentes.

On demande la Banque d'Escompte à 478.75, tenons sommes loin d'être les premiers dans l'œuvre de la prévoyance spéciale qu'on appelle assurance sur la vie. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne même, nous dépassent sous ce rapport. En petit pays, la Suisse, nous fournit un exemple.

Il y a que deux millions et demi d'habitants, mais elle possède la quatorzième de la population française et cependant il possède plus de Compagnies d'Assurances que l'étranger, d'Assurances sur la Vie.

Les Compagnies sont au nombre de vingt : sjoignent sept à huit Compagnies étrangères. Vous avez dans notre pays, une trentaine de Compagnies d'Assurances sur la Vie. En Suisse, il y en a quarante et une et parmi elles les plus renommées. Il faut bien que la moisson soit abondante, pour qu'elle soit disputée ainsi par 41 Compagnies. Les Suisses ont compris, en effet, les bienfaits de la prévoyance et particulièrement de l'as-

surance sur la vie. Ils savent qu'avec une faible rente sur leur revenu annuel, ils assurent à leurs familles un patrimoine relativement important pour le moment où elles seront privées de leurs chefs.

Cet exemple donné par une population voisine, qui est loin d'épargner autant que nous, à sa valeur. C'est un reproche pour chacun de nous qui hésitons à remplir ce devoir. Les Anglais et les Américains qui sont gens pratiques nous donnent le même exemple. Alors que les capitaux assurés par nos compagnies arrivent à peine à trois milliards, ceux qui sont assurés dans chacun de ces pays atteignent dans l'un neuf milliards et dépassent dans l'autre cette somme.

C'est la meilleure preuve de l'utilité des assurances sur la vie. Elles sont considérées autour de nous, non seulement comme un devoir, mais encore comme une affaire excellente. Pourquoi n'agirions-nous pas comme nos voisins ?

L'action de Panama a eu cette semaine des fluctuations très brusques ; on est à 402. On annonce comme prochaine une émission d'obligations, avec réserve d'un droit d'option pour les actionnaires et obligataires.

Les capitaux disponibles continuent à s'employer en polices spéciales A. B. de l'Assurance Financière et en petites coupures de ces titres.

L'action du Crédit Lyonnais est descendue à 516. Elle est donc beaucoup plus lourde et si on renonce aux efforts faits pour la soutenir, elle pourrait tomber beaucoup plus bas. Les difficultés particulières de l'établissement chargé de dépôts excessifs, se compliquent des embarras propres aux sociétés annexes telle que la foncière lyonnaise. C'est aux actionnaires à apprécier leurs intérêts.

Les cours des actions de nos Chemins de fer sont bien tenus. Les obligations sont fort recherchées.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre vient de prononcer l'interdiction, pour les officiers et sous-officiers de corps de troupes à cheval, de participer, à l'avenir, aux épreuves et concours hippiques organisés tant à Paris qu'en province. Les prescriptions du règlement du 4<sup>er</sup> septembre 1880 sont maintenues, en ce qui concerne les courses militaires.

Toutes les mesures sont prises pour fabriquer un million de fusils à répétition du calibre de 9 millimètres d'ici au 4<sup>er</sup> mai 1887. Tous les bataillons de chasseurs et un régiment d'infanterie par corps d'armée seront armés du nouveau fusil d'ici au 45 août. Pendant les manœuvres du 48<sup>e</sup> corps, qui auront lieu dans les Charentes, le général Boulanger assistera à des feux à grande distance d'un régiment armé du fusil à répétition.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous publions aujourd'hui, à notre quatrième page, le nouveau tableau de la marche des trains partant de Saumur dans toutes les directions.

La gare de Saumur (Orléans) est toujours celle située à l'extrémité du pont Napoléon ; la gare de Saumur (Etat) est celle située près du Champ-de-Foire. Nantilly est la halte qui se trouve au Clos-Bonnet, derrière le cimetière, à l'embranchement du tunnel.

Voici, à propos de l'inauguration du chemin de fer, une pièce lue le 4 du courant, au banquet de Noyant :

Ces chars de feu qui traversent nos plaines et y portent la vie et la fécondité, saluons-les, c'est la civilisation qui passe. L. D.

Le voici ce wagon, objet de notre attente, Il trace dans nos champs sa course triomphante ; La vapeur se comprime et bouillonne en son sein ; Il part, il vole, il siffle, il est beau d'épouvanter, Il dévore l'espace et sa gueule écumeante Vomit du feu sur son chemin.

Il lance dans les airs des globes de fumée, Promène en souverain sa merveille animée ; Le rail crie et le sol tremble au loin sous son poids, L'oiseau troublé s'effraye et fuit à son passage, Le colon pour le voir suspend son labourage Et l'écho mugit sous sa voix.

Comme ce doux rayon dont la chaleur féconde, Il porte l'industrie et les arts dans le monde ; Vive image du temps qui fuit et vient toujours, Il voit peuples et rois, et la crèche et la tombe, Sans que rien arrête son cours.

Salut, fils du génie et roi de la vitesse, Fais circuler chez nous la vie et la richesse ; Que par toi le progrès règne de toutes parts, Apporte l'abondance où la terre est stérile, Le travail au village et le luxe à la ville ; Sers le commerce et les beaux-arts.

L'ignorance, l'abus d'éclipse à la lumière, Tu pousse en avant des pays en arrière ; Un peuple qui s'endort s'éveille à ta vapeur ; Mœurs, usages, intérêts, par toi tout s'équilibre ; Tu proclames les lois qui font l'homme plus libre, La raison qui le rend meilleur.

Parcours donc, ô wagon ! cette ligne nouvelle, Qu'un destin protecteur te guide où l'on t'appelle ; Abrège la distance et rapproche les cœurs, Resserre le lien qui doit unir les hommes, Que le progrès qu'on aime en ce monde où nous sommes Par toi soit surtout dans nos mœurs. [mes,

Va d'un rapide élan par delà nos frontières Dire aux peuples voisins que nous sommes tous frères ; Que désormais la Loire est sœur de la Néva ; [res, Fais aimer les trésors, la gloire de la France, Porte au monde l'amour des arts, de la science Et de ce Christ qui la sauva.

Que par toi de Paris la province profite, Que le pauvre soit mieux sous le toit qui l'abrite ; Réponds l'instruction, le bien-être en tout lieu, Épargne à l'homme enfin le temps qui nous emporte, Et s'il bénit le bien que ta présence apporte, Dis-lui que tout bien vient de Dieu.

LES ROSIERS. — Dimanche, 48 juillet, un bien triste accident a mis en émoi le bourg des Rosiers.

Un tout jeune enfant, Victor Moreau, était monté dans l'un des tilleuls qui bordent le Mail, pour dénicher un nid de chardonnerets.

Une branche sèche sur laquelle il s'appuyait étant venue à casser, le pauvre petit tomba brusquement sur le sol et se fracassa le crâne. La mort a été instantanée.

Le cadavre fut immédiatement transporté chez les parents, qui, habitant près du Mail, ont été témoins de ce terrible accident.

Le docteur Vidal, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort de l'enfant.

LA CRISE

L'agriculture n'est pas la seule de nos industries qui languisse, et si la détresse grandit dans nos campagnes, elle ne diminue pas dans les centres manufacturiers.

En Normandie, notamment, les commandes font défaut aux fabriques de cotonnades et l'on y cite une grande filature qui occupe 300 ouvriers où, depuis le 4<sup>er</sup> juillet, les salaires ont été diminués de 40 0/0.

Le même malaise se fait sentir dans les filatures de laines, où l'on s'attend, pour 1886, à une campagne plus mauvaise encore que celle de 1885.

LA DETTE DES COMMUNES

La République ne gaspille pas l'argent seulement dans le budget général, elle grève aussi sans mesure les communes et les départements.

C'est ainsi que la dette communale de France, — exception faite de Paris — qui, en 1872, montait à 756 millions, atteint aujourd'hui un MILLIARD NEUF CENT VINGT MILLIONS, sans compter les opérations engagées !

Electeurs, réfléchissez à cette situation, que les communes doivent à la République, avant d'aller au scrutin des conseils généraux !

ANGERS.

On lit dans le Petit Courrier :

« Mercredi, jour de la fête, vers 9 heures du soir, trois jeunes gens de l'Ecole Normale, en état d'ivresse manifeste, gesticulaient, criaient, s'injuriaient, se poussaient, trébuchaient, et finalement tombaient sur le boulevard de Saumur, à quelques pas de la rue d'Alsace.

« Un grand nombre de promeneurs contemplaient avec dégoût ce spectacle écœurant. On se demandait quels enseignements ces trois pochards, devenus maîtres d'école, donneraient un jour à leurs élèves. A coup sûr, ce ne seront pas des leçons de sobriété. »

L'orage d'hier matin. — Hier matin, vers dix heures, la foudre est tombée à la ferme de Malvoisine, près le village de La Pointe. Le fermier occupé à travailler dans un champ a été tué sur le coup ; son fils et un domestique qui travaillaient avec lui ont ressentis une forte commotion, et deux chevaux ont été renversés.

LE CRIME D'EPBIGNÉ-LES-BOIS (Nouveaux détails)

Voici dans quelles circonstances ce crime épouvantable aurait été commis : L'assassin, Clément Chauvin, est un ivrogne endurci, ayant la plus mauvaise réputation.

Judi dernier, il était rentré chez lui en état d'ivresse. Une discussion s'éleva entre les époux Chauvin, discussion qui se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Vers trois heures du matin, la querelle devint violente et Chauvin, encore sous l'influence de l'alcool, s'arma d'une serpe et en porta un coup sur la tête de sa femme.

La victime, ensanglantée, eut la force de sortir de son lit et d'appeler au secours.

L'enfant, réveillé par les cris de sa mère, se mit à pousser aussi des cris.

Alors Chauvin, de plus en plus furieux, se dirige vers son enfant et lui porte un coup si terrible à la gorge, que la tête du pauvre petit fut presque détachée du tronc.

L'enfant poussa un cri tellement perçant que la mère, qui se trouvait dehors, rentra à la maison.

Aussitôt Chauvin, que la rage aveuglait, se précipita de nouveau sur sa femme et la hacha littéralement de coups de serpe.

La mère tomba sur l'enfant et les deux corps ne formèrent plus qu'un amas de chairs saignantes.

Son crime consommé, Chauvin sortit dans le bourg annonçant froidement le crime qu'il venait de commettre, et rentra chez lui, s'armant d'un fusil.

Personne n'osait s'emparer de l'assassin, lorsqu'un militaire en congé, le sieur Roy, se précipita sur lui et parvint, avec des voisins, à s'en rendre maître.

Chauvin a été amené, dimanche matin, à la prison de Tours.

M. de Freycinet, qui comptait se rendre à Nantes dimanche prochain, a informé le maire de cette ville qu'il ne pourrait faire de voyage que vers la fin du mois de septembre.

LE PHYLLOXERA

On mande de Carlowitz : « Les nommés Masilli et Johann Concullics, vigneron à Carlowitz, paraissent avoir trouvé un moyen pratique de combattre avec succès le phylloxera.

« Ils ont remarqué que les ceps de vigne près desquels se trouvaient des tiges de maïs n'étaient pas visités par le redoutable parasite, tandis que d'autres ceps qui ne présentaient par cette particularité périssaient rapidement.

« En conséquence, Masilli et Johann Concullics transplantèrent du maïs auprès de ceps contaminés, et ceux-ci se rétablirent au bout de très peu de temps.

« Ce fait s'expliquerait par la préférence qu'aurait le phylloxera pour le maïs dont la substance est plus tendre. Le moyen va être essayé de toutes parts, en Croatie, où le maïs pousse à merveille et où le phylloxera a déjà fait des ravages considérables. »

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés. EPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Nous commencerons jeudi prochain la publication d'un roman d'un puissant intérêt : LE VIEUX MUSICIEN

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE

Nous ne doutons pas que nos lecteurs n'apprécient hautement la valeur de cette œuvre, due à l'auteur, si justement estimé par nous, de Lucienne, du Mariage de Renée et de Maître Le Tianc.

Marché de Saumur du 17 Juillet

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix	50k.	—	
Blé nouveau (l'hect.)	16	Graine de trèfle	50k.	30à35	
From. 1 <sup>er</sup> q. l'h.	77k.	— luzerne	50k.	43à50	
Halle moyenne	77k.	— de lin	50k.	—	
Seigle	75k.	11	Foin (la char.)	780k.	50à55
Orge	65k.	8	Luzerne	780k.	43à50
Avoine	50k.	9	Paille	780k.	43
Fèves	75k.	11	Amandes en c.	50k.	—
Pois blancs	80k.	26	— cassées	50k.	—
— rouges	80k.	22	Cire jaune	50k.	190
Colza	100k.	—	Chanvres 1 <sup>er</sup> qualité	—	—
Chenevis	50k.	—	— 2 <sup>e</sup>	—	—
Farine, culas	157k.	42	— 3 <sup>e</sup>	—	—

Caisse d'Épargne de Saumur. Séance du 18 Juillet 1886. Versements de 159 déposants (29 nouveaux), 38,281 fr. Remboursements, 8,060 fr. 11 c.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ms</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> VANDANGEON, notaire à Argenton-Château (Deux-Sèvres).

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> VANDANGEON, notaire à Argenton-Château, les 26 mai et 25 juin 1886, enregistré à Argenton-Château le 3 juillet 1886, folio 27, verso, case 6,  
M. Eugène GAMICHON, négociant en vins et liqueurs, demeurant ville de Doué-la-Fontaine,

D'une part ;  
Et M. Frédéric LANCELLOT, négociant en vins et liqueurs, demeurant également ville de Doué-la-Fontaine.

D'autre part ;  
Ont déclaré proroger jusqu'au 24 juin 1899, la durée de la société en nom collectif, établie entre eux, pour le commerce des vins, eaux-de-vie et liqueurs en gros et en détail, suivant acte reçu par M<sup>e</sup> TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine, le 21 novembre 1870.

La raison sociale sera comme autrefois E. Gamichon et F. Lancelot, et la signature sociale portera les mêmes noms.

Chacun des associés aura cette signature, mais il ne pourra en faire usage que pour les affaires de la société.

Le siège de la société sera à l'avenir à Doué-la-Fontaine, dans une maison située avenue de la Gare, que MM. Gamichon et Lancelot se proposent de faire construire.

Deux expéditions de cet acte ont été déposées conformément à la loi : l'une au greffe du Tribunal de commerce de Saumur, et l'autre au greffe de la Justice de paix du canton de Doué-la-Fontaine.

Pour extrait,  
VANDANGEON.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A LOUER MEUBLÉE OU NON UNE MAISON

Sise rue du Temple, n° 17,

Composée : au rez-de-chaussée, d'une salle à manger, cuisine, grand bûcher, au premier étage, d'un salon, 2 chambres à coucher à feu, grands cabinets de toilette ; au second étage, de chambre à coucher à feu ; mansardes de domestiques, greniers.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, ou à M<sup>me</sup> GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

### A VENDRE UN CHIEN COUCHANT

S'adresser à M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, 11.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COU-TARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

### A VENDRE GRANDE et BELLE MAISON

Très confortable et en parfait état, Avec Ecurie, Remise, beau Jardin, à l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

### A CÉDER

Une RENTE FONCIÈRE perpétuelle de dix-huit cents francs, très bien garantie.

Revenu net, 4 fr. 30 0/0.  
S'adresser audit notaire. (479)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin, Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

### DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n° 23, Occupés par MM. Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

### A VENDRE CHIEN COUCHANT

S'adresser à M. BLAIN, au Coudray.

### A LOUER

PRÉSENTMENT

### GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable,

Pour noces, banquets, bals,

Comprenant :

Grand CAFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

### BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)  
Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours, avec 40 et 49 0/0 de diminution.

### A LOUER

### Deux Chalets

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

### A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

### Une Imprimerie

Et un JOURNAL, le « Courrier de Bretagne »

Bonne clientèle.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> DRUILHET-LAFARGUE, à Lorient (Morbihan).

### A CÉDER

DE SUITE

### Librairie et Papeterie

Dans un des chefs-lieux de canton du département.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

### Fumier de Cheval

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

### NETTOYAGE ET VERNISSAGE

DE

### Pianos et Meubles

LÉONARD FISCHER, rue d'Orléans, n° 49. (490)

### Offres et Demandes

M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean, demande un **Jeune homme** pour commencer la pharmacie. (497)

Une ANGLAISE, 23 ans, demande place comme **bonne d'enfants** ou **femme de chambre**.  
A. W., 3, rue du Port-Cigongne, Saumur. (489)

LEÇONS de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)

### ASSURANCES

ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. — Remises avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

### A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M<sup>me</sup> veuve BODATRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0 ; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

### Vin rouge vieux

### A VENDRE

S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Alloues. (494)

### A VENDRE

A L'AMIABLE, Rue de la Visitation, 46, Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, ébénisteries, objets d'art, argenteries, armes, etc. — Visible tous les jours.

MAISON COLOMBEL  
22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur.

### Grande liquidation DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Dessins de Chambre  
POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

### CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa breuse clientèle qu'il reçoit cidres et poires de première qualité. Livraison par barrique et petit domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Picbat, place du Rempart et rue Nationale, 18.

### L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Balelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les détails nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . .

Un an. . . . .

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

### 68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUILLET 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 80	82 75	Est	801 25	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 50	516
3 % amortissable	85 05	84 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1195	1197 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529	532	Est	387 50	387
3 % (nouveau)	82 25	82 10	Midi	1132 50	1130	— 1865, 4 %	528 75	528 50	Midi	387	387
4 1/2 %	107 90	107 83	Nord	1520	1515	— 1869, 3 %	412	412	Nord	399	399
4 1/2 % (nouveau)	110 50	110 56	Orléans	1315	1317 50	— 1871, 8 %	396	396	Orléans	389 50	389
Obligations du Trésor	513	514	Ouest	867 50	870	— 1875, 4 %	519 50	518	Ouest	391	391
Banque de France	4130	4165	Compagnie parisienne du Gaz	1425	1423 75	— 1876, 4 %	518	518	Paris-Lyon-Méditerranée	384 25	384
Société Générale	456 25	456 25	Canal de Suez	1997 50	2013 75	Bons de liquid. Ville de Paris	530	529	Paris-Bourbonnais	381 75	381
Comptoir d'escompte	1017 50	1016 25	C. gén. Transatlantique	495	495	Obligations communales 1879	482	482	Canal de Suez	588	588
Crédit Lyonnais	517 50	520	Russe 5 0/0 1870	102 75	103	Obligat. foncières 1879 3 %	474	474 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1355	1353 75				Obligat. foncières 1883 3 %	381	380 25			
Crédit mobilier	202 50	202 50									

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS								
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 38	»	»
Saumur (état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	»	7 08	9 26	1 23	»	»	»
Nantilly (halte)	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 45	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	St-Martin	»	7 15	9 33	1 40	»	»
Yarr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	4 23	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03	9 34	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	»	»
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 08	»	La Ménitrie	3 31	7 35	9 53	1 57	»	»
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	Varr.-Chacé	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	Angers	3 38	8 33	10 41	2 04	»	»
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	Nantilly (halte)	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47							
Thouars	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	Saumur (état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57							
Loudun	»	8 09	»	3 16	3	»	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55								

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.